

# NÉGOCIATION SUR LES SALAIRES : LA SUITE !

2ème séance :  
le 27 novembre 2020



Alors qu'en première séance de négociation, le SNB / CFE-CGC demandait une enveloppe MSI de 18 millions d'euros à partager de la façon suivante : des Mesures Salariales Individuelles (MSI) / une prime PEPA de 500 € pour les collègues ayant une Rémunération Brute Annuelle Globale égale ou inférieure à 55 000 € / une Prime «CLASSIQUE» de 400 € pour les collègues ayant une Rémunération Brute Annuelle Globale entre 55 001 € et 80 000 €.

## Lors de cette deuxième séance nous avons obtenu de la Direction les propositions suivantes :

- ✓ Engagement de la Direction de supprimer la classification C, et de passer cette année les 26 salariés concernés en classification D
- ✓ Une enveloppe pour les Mesures Salariales Individuelles (MSI) de 1%, qui sera distribuée en mars 2021
- ✓ Une enveloppe Egalité/ Professionnelle de 300 000 €
- ✓ Mise en place du forfait «mobilité durable», pour tous les salariés présents dans l'entreprise depuis au moins 3 mois (hors stagiaires). Le montant sera de 200 euros par an, cumulable avec la participation de LCL à l'abonnement de transport en commun dans la limite de 400 € en franchise d'impôts. Cela concerne les trajets faits en vélo mécanique ou électrique, avec un minimum de 100 jours d'utilisation sur une année, attestation sur l'honneur à l'appui. La distance domicile/travail devra être de plus de 2 km et moins de 10 km (base trajet mappy)
- ✓ Une Prime PEPA de 400€ pour tous les salariés percevant jusqu'à 55 362 € de Rémunération Brute Annuelle Globale. Cela représente 86 % des salariés, prime payée fin décembre prochain. Montant de la prime proratisé en fonction du temps de travail et de la durée de présence
- ✓ Maintien des minimas, lors de changements de classification.

## Cela représente financièrement :

- L'enveloppe MSI de 1% représente 9,9 Millions d'euros chargés
- L'enveloppe Egalité 300 000€ chargés
- Le forfait mobilité 200 000€
- La prime PEPA de 5,6 Millions d'euros

Le SNB/CFE-CGC tient à saluer les avancées des propositions de la Direction. Cependant, nous maintenons notre revendication pour l'obtention d'une Prime de 400 € pour nos collègues non éligibles à la prime PEPA qui pourrait se matérialiser via le dispositif de l'épargne salariale, puisque la prime classique est refusée.

Nous rappelons à la Direction que nous souhaitons que les managers soient impérativement impliqués et consultés pour toute attribution de MSI. Pour cela RDV est pris pour une 3ème séance de négociation le lundi 30 novembre prochain.



**SYNDICAT NATIONAL  
DE LA BANQUE LCL**

1er réseau social de la Banque, de la Finance et du Crédit !

**SUIVEZ-NOUS !**  
SNB CFE CGC LCL

☎ 01.42.95.18.57



**WWW.SNBLCL.NET**